

**Compte Rendu Sommaire**  
**de la Réunion du Conseil Municipal**  
**du 2 juin 2021**

L'an deux mille vingt et un, le deux juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Dugny s'est réuni en séance publique, légalement convoqué le vingt-huit mai, au centre social, sous la présidence de Madame Fabricia VOL, Maire.

**Etaient présents** : Mme Fabricia VOL, Maire – M. Jean-Marie BRENNER – Mme Karine HELMINGER – M. Alain LOMBARD – Mme Viviane VALLARIN – Mme Anne-Sophie PRENTOUT – Mme Isabelle REMY – M. Francis TOUSSAINT – M. Claude ROUX

**Absents et excusés** : M. Philippe HUMBLET – M. Arnaud DUBAUX – M. Alain RAKETAMANGA – Mme Anne THOMAS – M. MINUTO David – Mme Ghislaine VAILLANT

**Ont délégué leur droit de vote** conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- M. Philippe HUMBLET à M. Jean-Marie BRENNER
- M. Arnaud DUBAUX à Mme Karine HELMINGER
- M. Alain RAKETAMANGA à M. Jean-Marie BRENNER
- Mme Anne THOMAS à Mme Karine HELMINGER
- M. MINUTO David à Mme Fabricia VOL

**Date de la convocation** le 28 mai 2021 adressée avec l'ordre du jour et affichée le 28 mai 2021.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Le Conseil Municipal constate que le quorum est atteint,

Le Conseil Municipal désigne Madame Anne-Sophie PRENTOUT, conseillère municipale, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance et Madame Chantal PIERRE, Responsable des Services de la commune de Dugny comme auxiliaire du secrétaire de séance,

**Par 12 voix Pour, 2 voix contre (M. C ROUX et M. F TOUSSAINT)**, le Conseil Municipal adopte le procès-verbal valant compte rendu détaillé de la séance du conseil municipal du 7 avril 2020.

\*\*\*\*\*

**. 21-001-1.1 DECISION DE LANCER LES TRAVAUX SUR LA RD34**

**Par 11 voix Pour, 1 voix contre (M. A DUBAUX) et 2 Abstentions (M. C ROUX et M. F TOUSSAINT)**, Le conseil municipal donne autorisation à madame le Maire de lancer les marchés correspondants et à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

**. 21-002-2.1 POSITION SUR LE TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU**

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal refuse le transfert de la compétence PLU

**. 21-003-2.1 ANNULATION DE LA DELIBERATION REVISION SIMPLIFIEE DU 26 MARS 2018  
CONCERNANT LA MODIFICATION DU PLU**

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal annule cette délibération.

**. 21-004-2.1 ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DE LA CODECOM POUR LE PLU**

**Par 13 voix Pour, 1 voix contre (M. A DUBAUX)**, Le conseil municipal adopte l'adhésion au groupement de commande de la Codecom.

**. 21-005-7.5 AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION AVEC LA FUCLEM DANS LE CADRE  
DES TRAVAUX RUE DE VERDUN RD34**

**Par 12 voix Pour et 2 abstentions M. C ROUX et M. F TOUSSAINT)**, Le conseil municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec le Président de la Fuclem.

**. 21-006-8.8 AVIS SUR L'ENQUETE PUBLIQUE – RENOUELEMENT DE L'EXPLOITATION DES  
FOURS A CHAUX**

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal approuve le renouvellement de l'autorisation de renouvellement et d'extension d'exploiter la carrière.

**. 21-007-7.1 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

**ACCA à l'unanimité**, le Conseil Municipal décide d'ajourner le dossier en attendant.

**Les Aînés de Dugny à l'unanimité**, le Conseil Municipal décide d'ajourner le dossier en attendant.

**Anciens Combattant de Dugny à l'unanimité**, le Conseil Municipal approuve la subvention de 150€

**Dugny Fête et Loisirs à l'unanimité**, le Conseil Municipal approuve la subvention de 1 300€

**Football Club de Dugny à l'unanimité**, le Conseil Municipal approuve la subvention de 2 200€ partielle et reverra le solde à réception des justificatifs.

**Association Sportive Dugny à l'unanimité**, le Conseil Municipal approuve la subvention de 2 000€.

**Les Chevaliers de la Gaulle à l'unanimité**, le Conseil Municipal approuve la subvention de 175€.

**RAIL et AVENIR à l'unanimité**, le Conseil Municipal approuve la subvention de 100€.

**Association Phénix Meuse à l'unanimité**, des votants le conseil municipal approuve la subvention de 100€

**Les Gruates du Val de Meuse à l'unanimité**, le Conseil Municipal approuve la subvention de 100€.

**. 21-008-7.1 PARTICIPATION AUX FRAIS D'ADHESION DES JEUNES**

**A l'unanimité**, le Conseil Municipal approuve la subvention de 30€ pour les jeunes habitants de Dugny et Billefont (côté Dugny), sur présentation d'un justificatif de résidence, pour une association de Dugny. La subvention est limitée à une seule adhésion par jeune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h47.

DUGNY, le 8 juin 2021.

Le Maire,

Fabricia VOL.



